



Vente de fichiers clients

Par **evelyne1452**, le **05/11/2013 à 17:40**

bonjour

je suis gérante d'une entreprise existante depuis 9 années et j'ai constitué un fichier clients. Une seconde entreprise est venue s'installer dans une partie vacante de mes locaux dont je suis propriétaire. Cette dernière va pouvoir profiter du fichier client constitué depuis ces neuf années. Clémentine, je n'ai pas voulu faire payer à cette jeune gérante un fichier client dont le coût aurait pu lui causer en tant que jeune entrepreneur un surcoût dont on n'a pas besoin lors de son installation. cette jeune gérante est décidée aujourd'hui de me racheter d'ici à trois ans les murs. je lui propose alors d'inclure lors de cette vente le prix du fichier client dans la prix du fond qui viendra alors s'ajouter au prix des murs. Mais si cette personne part sans pouvoir acheter les locaux elle aura profité de ma clientèle sans que je puisse en tirer le moindre bénéfice. Son bail commercial n'est pas encore signé. Puis-je y inclure une clause qui me garantisse l'achat de la vente du fichier si elle venait à partir?

Merci pour votre réponse!!